

épidémiologique, le fonctionnement et la gestion des services et des programmes de santé, l'éducation et la promotion de la santé, la télémédecine, les réseaux informatiques et l'investissement dans les nouvelles technologies de la santé.

Santé Canada

Le développement d'une infrastructure canadienne d'information sur la santé fait partie de la stratégie globale du gouvernement du Canada destinée à renouveler le système de santé et à placer le Canada à l'avant-garde d'une nouvelle société mondiale axée sur la connaissance. L'information et les applications en matière de santé font partie des secteurs d'activité dont la croissance est la plus rapide sur l'autoroute canadienne de l'information qui combine les initiatives fédérales visant à préparer les Canadiens à l'ère du numérique. En septembre 2000, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il investirait 500 millions de dollars pour accélérer le développement de systèmes d'informations modernes comme les dossiers médicaux électroniques, à l'appui de l'amélioration des soins de santé.

Santé Canada collabore étroitement avec ses partenaires provinciaux et territoriaux au développement de l'infostructure canadienne de la santé. On travaille actuellement à l'élaboration de stratégies nationales pour rendre plus utiles les technologies de l'information et des communications (TIC) au sein du secteur de la santé et à en faciliter l'utilisation. Des priorités ont été définies : planification stratégique, télémédecine, dossiers médicaux électroniques, protection des renseignements personnels sur la santé et surveillance de la santé.

L'élaboration de politiques relatives à la protection des renseignements personnels et aux questions de confidentialité et de sécurité est un aspect déterminant de la création de cette infostructure. Le gouvernement fédéral et les gouvernements des provinces et des territoires partagent la responsabilité de la protection des renseignements personnels au Canada. Pour résoudre cette difficulté dans le domaine des soins de santé, il convient d'harmoniser à l'échelle du pays les mesures de protection prévues par les politiques et la législation sur les renseignements personnels concernant la santé.

Pour favoriser l'innovation et l'investissement, Santé Canada a conçu deux nouveaux programmes qui doivent permettre aux Canadiens d'obtenir en direct et rapidement des informations crédibles et accessibles sur les besoins de santé et de leur apprendre à demeurer en bonne santé et à éviter les maladies.

Le Programme des partenariats pour l'infostructure canadienne de la santé (PPICS) est un programme incitatif de deux ans qui vise à soutenir l'utilisation d'applications novatrices des technologies d'information et des communications dans la promotion de la santé, en vue d'améliorer la santé des Canadiens et de leur offrir de meilleurs services à cet égard. Le Programme appuiera des projets dans les deux domaines stratégiques que sont les innovations basées sur les TIC relatives à la prestation des soins de santé, à savoir la télémédecine (télémedecine et santé à domicile) et les dossiers de santé électroniques. Le PPICS encourage le partage et la collaboration entre les instances responsables. Il soutiendra de modèles d'implantation de grande envergure, nationale ou régionale, préféablement ceux auxquels